



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Les Pass à l'heure du CHU



Sur les trois sites du CHU, les permanences d'accès aux soins de santé permettent une prise en charge médicale et sociale pour des personnes ayant besoin de soins mais ayant du mal à y accéder, du fait de l'absence de protection sociale, de leurs conditions de vie ou de leurs difficultés financières. Après un séminaire ayant réuni tous les professionnels en mars, elles se sont retrouvées en comité de pilotage, fin juin, à l'ARS, pour discuter de leurs projets. Les Pass de Guyane représentent à elles seules 5 % de l'activité nationale. Ces dernières années, leur public a changé, avec une part grandissante de demandeurs d'asile. Le site de Cayenne a lancé, cette année, une Pass à domicile, tandis que la Pass de Saint-Laurent-du-Maroni s'est rapprochée des urgences, pour les désengorger. A Kourou, plusieurs chantiers sont en cours.

Au moment où le CHU de Guyane voit le jour, les permanences d'accès aux soins de santé (Pass) des trois hôpitaux publics se réorganisent et cherchent à s'harmoniser. Rattachées au pôle santé publique – recherche du CHU, elles sont organisées en :

- Une Pass centre-est (Cayenne et Kourou) dont la coordination médicale est assurée par le Dr Claire Bocéno. Elle est également cheffe de service à Cayenne, avec Véronique Louvel comme cadre de santé. La Pass de Kourou est pilotée par le Dr Greta Cantalupi et Laurine Faubert, cadre du service.
- Une Pass ouest sur le site de Saint-Laurent-du-Maroni, coordonnée par le Dr Fanja Vergeade, avec Sylvie Baudoin comme cadre.

Fin juin, elles se sont réunies lors d'un comité de pilotage, à l'Agence régionale de santé. Avant cela, les agents des trois sites avaient participé à un séminaire, à Kourou. «Ce séminaire a permis aux équipes de se retrouver et d'échanger leurs pratiques. Elles poursuivaient deux objectifs, explique Léa Bourse, coordinatrice régionale précarité à l'ARS :

- Faire le point sur [l'instruction ministérielle](#) de 2022 pour que leurs activités et leurs pratiques lui correspondent ;
- Harmoniser leurs pratiques dans le cadre du CHU et pour faciliter les prises en charge intersites. »

Les groupes de travail ont permis de discuter de la facturation et des bons Pass, des outils de recueil de données, de statistiques et de suivi des patients, des missions de chaque corps de métier et des parcours patient. Ils ont souvent montré des différences dans les organisations.»

Créées par la loi du 29 juillet 1998, les permanences d'accès aux soins de santé (Pass) sont des unités de soins hospitalière ouverte à toute personne malade en situation de précarité, qu'elle n'ait pas de couverture sociale ou une couverture sociale incomplète, qu'elle ne puisse honorer les frais du reste à charge ou qu'elle ait des difficultés à se repérer dans le système de santé. Elle assure une prise en charge coordonnée (médicale, sociale, infirmière...) ainsi que l'accompagnement dans un parcours de santé et dans l'accès aux droits sociaux. Elles permettent au besoin l'accès au plateau technique de l'hôpital dont elles dépendent (biologie, radiologie, pharmacie...) et à ses spécialités médicales, et orientent aussi vers la médecine de ville et les structures de santé de proximité.

En 2022, une instruction ministérielle a actualisé leur cahier des charges afin de tenir compte :

- De nouveaux défis auxquelles elles sont confrontées, notamment s'agissant de nouvelles formes de précarité et de la prise en charge des personnes migrantes nécessitant un accompagnement spécifique ;
- Des conséquences de la crise Covid-19 et du retour d'expérience partagé avec les ARS et les coordinateurs régionaux des PASS : expertise de la prise en charge de la précarité, capacité d'adaptation des équipes et aller-vers...

L'instruction rappelle leurs liens avec les urgences, déjà précisés dans le Pacte de refondation des urgences de 2019. Il met en avant leur rôle pour éviter les passages inappropriés et/ou les retours erratiques vers les urgences et apporter une offre de soins complémentaire à celle des urgences. Le travail de complémentarité et de collaboration entre professionnels des services est essentiel. Il implique que la Pass soit connue de la structure des urgences, visible pour les patients et les soignants et facilement accessible à partir des urgences.

Au 31 décembre 2023, les établissements de santé devaient également avoir conventionné avec l'Assurance maladie pour la prise en charge des patients en situation de précarité. Elle a pour but de faciliter les relations dans un objectif de traitement efficient des différentes situations, notamment pour des personnes en rupture de droits ou sans droits ouverts à l'Assurance maladie. Cette convention doit aussi permettre à tous les travailleurs sociaux de l'établissement de santé (service social hospitalier, permanence d'accès aux soins de santé, structure d'urgence...) d'avoir un contact privilégié au sein des caisses. Lors du comité de pilotage de fin juin, le Dr Vergeade constatait « le souci d'harmonisation (des trois sites) » tout en rappelant que « chacun a aussi ses spécificités ».

La Guyane représente 5 % de l'activité nationale

Avec 13 149 patients dans leur file active en 2023, les trois permanences d'accès aux soins de santé de Guyane représentaient 5 % de l'activité, au niveau national. Le territoire devançait les autres Outre-mer mais aussi des régions comme la Normandie, la Bourgogne – Franche-Comté ou les Pays de la Loire.

A Cayenne, la file active a quasiment quintuplé en dix ans : elle comptait 2 147 patients en 2014 et 9 666 l'an dernier. Outre dans ses locaux du CHC, l'équipe consulte également dans ses antennes de Soula (Macouria) et Balata (Matoury), sur le site de La Verdure (Cayenne) et avec les équipes mobiles de Médecins du Monde.

Avec respectivement 1 291 et 1 750 personnes dans leurs files actives l'an dernier, les Pass de Saint-Laurent et Kourou ont chacune une activité plus importante que la Martinique et la Guadeloupe réunies.

A Cayenne, cette croissance se traduit dans les chiffres et l'organisation. L'activité avait démarré en 2004 avec un équivalent temps plein. Elle en compte désormais dix-sept avec six médecins dont un pédiatre, neuf infirmiers, sept médiateurs en santé, deux assistantes sociales et une secrétaire. Des consultations de dermatologie et de diététique sont organisées à un rythme régulier.

Depuis deux ans, un changement de public



Avec des files actives médicale et sociale de 9 600 personnes, la permanence d'accès aux soins du CHC est l'une des plus importantes de France. Depuis 2023, le public qu'elle prend en charge a largement augmenté et changé. « Nous avons un public précaire. Désormais, nous avons beaucoup plus de demandeurs d'asile », expliquait le Dr Pauline Cousin, mi-mai, à Claire Hédon, Défenseure des droits alors en visite en Guyane.

Les personnes originaires du Maghreb, d'Afghanistan et du Proche Orient représente un tiers de la file active, au point qu'en 2023, 45 % des patients pris en charge par les Pass du territoire ne parlaient pas le français. Aucune région n'en enregistrait autant et cette proportion a continué d'augmenter, pour atteindre 70 % désormais :

- 61,5 % à Cayenne ;
- 75 % à Kourou ;
- 92 % à Saint-Laurent-du-Maroni.

A la Pass de Cayenne, où le nombre de patients natifs d'Haïti avait quasiment doublé entre 2021 et 2022, il est en baisse depuis et est revenu à son niveau d'origine. Il représente environ un tiers de la file active médicale. Les patients natifs d'Afghanistan représentent désormais la deuxième communauté, suivis de près par ceux natifs du Proche Orient. Eux aussi représentent environ un tiers de la file active. Beaucoup plus loin figurent les patients natifs du Brésil, de Guyane ou du Maghreb.

« Nous avons un personnel très qualifié pour les langues du territoire mais qui ne maîtrisaient pas ces langues-là. Cette problématique n'est pas propre à la Pass mais à tout l'hôpital, puisque nous en sommes une des portes d'entrée », poursuivait le Dr Cousin. L'hôpital a pris l'attache d'un service de traduction qui, aujourd'hui, sert à de nombreux services.

Le patient-type : un homme d'âge moyen, sans aucune couverture sociale et souffrant d'hypertension artérielle

Les données des trois permanences d'accès aux soins dessinent le profil-type du patient qui y consulte. Il s'agit d'un homme, âgé de 26 à 45 ans et sans aucune couverture d'assurance maladie. Il ne parle pas le français et consulte généralement pour des problèmes d'hypertension artérielle. Suit généralement la dermatologie et, spécifiquement à Saint-Laurent, les infections aiguës. Le patient s'est généralement présenté spontanément à la Pass, souvent en ayant entendu parler par ses proches. Il réalisera près de deux consultations, en moyenne. Dans plus de 80 % des cas, il sera orienté vers la pharmacie ; deux un tiers à deux tiers vers la biologie, dans 20 % vers l'imagerie ou une consultation spécialisée, en particulier la cardiologie et la gynécologie-obstétrique à Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni.

Au Chog, la Pass s'installe aux urgences



Au Centre Hospitalier de Cayenne, l'entrée de la permanence d'accès aux soins de santé (Pass) fait face à celle des urgences. Les patients sans droits sociaux nécessitant uniquement une consultation de médecine générale et non une prise en charge en urgence peuvent donc facilement lui être orientés. Cette proximité géographique lui facilite donc sa mission d'éviter les passages inappropriés et/ou les retours erratiques vers les urgences.

A Saint-Laurent-du-Maroni, la permanence d'accès aux soins de santé (Pass médicale) a été créée en avril 2020 sous forme mobile, pour répondre aux contraintes du confinement. En décembre dernier, elle a ouvert un site fixe dans un local de l'hôpital, en centre-ville. Le site s'est révélé inadapté à l'accueil du public. Depuis, un médecin et un médiateur de la Pass s'installent aux urgences du Chog chaque mardi et chaque vendredi.

« L'un des objectifs de la Pass est de réduire les passages aux urgences, rappelle son ancien chef de service, le Dr Ainatiana Poumaroux. Celles-ci nous orientent donc les patients sans droits sociaux dont le motif de venue ne relève pas de l'urgence. Ensuite, nous pouvons orienter le patient directement sur le site, pour les examens complémentaires dont il a besoin. »

La Pass mobile de Saint-Laurent a également conventionné avec la mairie de Mana pour assurer des permanences au centre social. Le Dr Vergeade espère reproduire ce modèle dans d'autres communes de l'Ouest. Enfin, un travail a démarré début juillet pour repérer la grande précarité.

L'hôpital de Cayenne lance la PassDom



« Les Pass n'ont pas vocation à être des filières spécifiques mais bien des tremplins vers le système de soins. » Ce rappel était celui du Dr Sarah Letourneux, dans sa thèse de médecine soutenue en 2022. Si, chez les patients chroniques qu'elle a suivis, sept sur dix poursuivaient leurs soins une fois entrés dans le droit commun, cela signifiait que près d'un tiers étaient en rupture après avoir quitté la Pass. « On se rend compte qu'à leur sortie de la Pass, certains patients n'ont pas bien compris ce qu'ils doivent faire », constatait le Dr Pauline Cousin, lors de la visite en Guyane de Claire Hédon, Défenseure des droits. C'est pour éviter que ces patients ne se retrouvent en rupture de soins qu'a été lancé, le 17 mars, le dispositif PassDom, à Cayenne.

« Il s'agit de soins à domicile pour les patients qui n'ont pas de Sécurité sociale », détaille le Dr Claire Bocéno, cheffe de service de la Pass de Cayenne. Ce dispositif reprend le modèle de l'équipe mobile d'accès aux soins (Emas) du Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais, qui lui opère également en soirée et les week-ends. « Il est dédié aux patients qui sortent d'hospitalisation ou des urgences et qui ont besoin de soins infirmiers à domicile mais n'ont pas de sécurité sociale et donc pas accès à une infirmière libérale. Il peut s'agir, par exemple, d'un patient sortant de chirurgie et ayant besoin de pansements. »

La PassDom est constituée de deux binômes infirmier et médiateur en santé. Le premier réalise les soins infirmiers prescrits, tandis que le second s'occupe de l'ouverture des droits et de l'orientation vers les aides sociales. Une fois les droits ouverts, les patients sont orientés vers le système de santé de droit commun. « L'objectif est que les prises en charge soient les plus courtes possibles, poursuit le Dr Bocéno. »

Depuis Cayenne, la PassDom se déplace jusqu'à Soula (Macouria) et Concorde voire Paramana (Matoury), en journée du lundi au vendredi. Elle se veut complémentaire de la Pass de ville gérée par Médecins du Monde (lire la Lettre pro du 26 avril 2022) : « La Pass de ville prend en charge des patients chroniques, présent en Guyane depuis au moins trois mois, pour que leur demande de sécurité sociale puisse être déposé immédiatement. Nous sommes complémentaires. Si nous pouvons transférer un patient vers la Pass de ville, nous le faisons. »

A Kourou, la Pass se renforce

La permanence d'accès aux soins de santé de Kourou est en train de se réorganiser, après une année 2024 marquée par l'instabilité. Cette situation a engendré une baisse de l'activité l'année dernière. Depuis, un infirmier a été recruté, alors que le service n'en avait plus depuis 2021. Un médiateur est également sur le point de l'être. « Cela va nous permettre de créer une porte d'entrée plus orientée par le médical et le soin », expliquait le Dr Greta Cantalupi, lors du récent comité de pilotage des Pass, à l'ARS.

Dans le courant de l'année, la Pass de Kourou aimerait débiter des actions d'aller-vers, sous forme de maraude, avant de créer une équipe mobile sur le modèle de ce qui existe à Cayenne et Saint-Laurent-du-Maroni. « Cela permettra de faire connaître le dispositif, y compris en intrahospitalier », poursuivait le Dr Cantalupi. Le but est d'augmenter l'activité. Aujourd'hui, 80 % des patients viennent de Kourou, mais l'équipe en reçoit régulièrement de Macouria ainsi que de Sinnamary, où se trouve l'hébergement d'urgence de demandeurs d'asile géré par Humanity First.

Par ailleurs, des aménagements sont en cours, pour permettre aux équipes médicales et sociales de la Pass de se regrouper sur un même site dans un avenir proche. Le but sera à terme d'envisager une construction pour disposer de davantage de place.

EN BREF

♦ La Canopée agrandit son unité de dialyse médicalisée



Il y a un an, la clinique La Canopée (groupe Rainbow Santé) a ouvert la première unité de dialyse médicalisée du territoire ([lire la Lettre pro du 17 décembre](#)).

Installée à proximité du SMR Les Coulicous, à Cayenne, l'UDM comptait six postes de dialyse, pour une file active de dix-huit patients. Dans un communiqué diffusé mardi, La Canopée annonce le doublement et bientôt le triplement de son offre.

Le rez-de-chaussée du bâtiment accueillant l'UDM a été aménagé. Le nombre de postes est ainsi

passé de six à douze, permettant « désormais d'accueillir jusqu'à 40 patients, avant une montée progressive à 56 patients dès la fin août 2025 grâce au recrutement de l'équipe soignante, précise La Canopée. L'unité dispose aujourd'hui de 12 postes de dialyse, répartis sur deux niveaux, avec un accueil assuré du lundi au samedi :

- Lundi, mercredi, vendredi, de 7 heures à minuit ;
- Mardi, jeudi, samedi, de 7 heures à 19 heures.

« Avec cette extension, le groupe Rainbow Santé poursuit son engagement à réduire les inégalités d'accès aux soins et à renforcer la qualité des prises en charge en santé rénale, poursuit le groupe. En complément des séances de dialyse, des consultations spécialisées de néphrologie sont proposées sur rendez-vous via [Doctolib](#) ou par téléphone au 0594 99 00 12. »

Dans les prochains mois, le nombre de postes et de modalités de dialyse va continuer d'augmenter en Guyane. En accordant de nouvelles autorisations en mars, l'Agence régionale de santé a ouvert la voie à leur triplement en deux ans : la Guyane en comptait 72 début 2023. Ce nombre était passé à 142 en mai de cette année-là. Depuis mars, ce sont 229 postes qui sont autorisés ([lire la Lettre pro du 18 mars](#)).

Les prochains développements prévus sont l'ouverture des UDM d'Imid dans le quartier de Mirza, à Cayenne, et de Clinifuture près de l'aéroport Félix-Eboué, à Matoury, puis du centre lourd de La Canopée, envisagé l'an prochain.

♦ L'OFDT publie son rapport sur les drogues en Guyane



A très gros traits, la Guyane compte moins de consommateurs de substances addictives que l'Hexagone, mais les consommateurs... consomment plus. Pour mieux comprendre le phénomène, l'Observatoire français des drogues et toxicomanies (OFDT) a lancé le projet Oudom. Cette enquête qualitative, menée dans chaque Drom, vise à recueillir des données plus fines sur des populations particulièrement consommatrices. [Le rapport](#) pour 2024 vient d'être publié.

« Cette enquête de terrain, qui s'appuie sur un recueil de données qualitatives auprès des acteurs locaux, permet de décrire le contexte guyanais du trafic de substances psychoactives illicites, les habitudes de consommation des personnes usagères régulières (l'usage régulier étant défini par le fait de déclarer au moins dix usages de substances au cours des trente jours précédant l'enquête) ainsi que les modalités d'accompagnement proposées par les structures dédiées », précise l'OFDT, qui s'est appuyée sur l'Association guyanaise de réduction des risques (Agrrr) pour réaliser son enquête de terrain. Cinquante et un entretiens ont été réalisés auprès de professionnels et d'usagers.

Leur travail « confirme en premier lieu la place installée de la cocaïne dans le paysage des substances psychoactives en Guyane. Le territoire continue de s'affirmer comme un point d'étape stratégique du trafic sud-américain à destination de l'Europe (...) La circulation intense de cocaïne liée au trafic international en Guyane favorise une offre locale abondante et à bas coût de ce produit » A Cayenne, l'Office antistupéfiant (Ofast) recense entre quinze et dix-huit points de deal où les consommateurs vont s'approvisionner régulièrement. La vente via les réseaux sociaux ou par livraison est plus rare, selon les personnes interrogées dans l'enquête. « Comme en métropole, la cocaïne chlorhydrate concerne surtout un public inséré, souvent originaire de l'Hexagone. Pour certains, l'arrivée en Guyane marque le début de la consommation, favorisée par le faible coût, l'accessibilité et la présence du produit dans certains cercles sociaux. À l'inverse, la cocaïne basée (crack) touche des personnes en grande précarité, confrontées à l'instabilité financière et au manque d'hébergement », soulignent les auteurs.

« En 2014, l'usage régulier de cannabis en Guyane concerne 3,8 % de la population de 15 à 64 ans, contre 3 % en France hexagonale », poursuit l'OFDT. Le niveau d'expérimentation est moindre, en revanche. S'agissant de ce produit, les auteurs relèvent la diversité de l'offre, avec des teneurs en THC très variables, tant pour la production locale qu'importée.



Enfin, ils constatent « une installation affirmée de la MDMA/ecstasy sur le territoire guyanais (...) Alors que le trafic s'incarnait auparavant par un faible nombre de revendeurs alimenté par des transports ponctuels entre la France hexagonale et la Guyane, une filière surinamaïse se structure, nourrie par l'expertise historique des Pays-Bas en matière de trafic de drogues de synthèse. » S'agissant de ce produit, les auteurs ont interrogé :

- Des femmes socialement intégrées, originaires de France hexagonale, dont l'usage s'inscrit exclusivement dans un cadre festif.
- Des professionnels au sujet du Pikachu, « une préparation liquide, généralement de couleur orangée ou rouge, conditionnée dans une fiole en forme de sucette ornée d'une étiquette colorée, destinée à séduire un public jeune (...) Les analyses récentes menées sur des échantillons de Pikachu mettent au jour des concentrations particulièrement élevées de MDMA/ecstasy ; le dispositif SINTES a analysé un échantillon au dosage de 28 mg/L de MDMA/ecstasy, et la gendarmerie nationale en Guyane a saisi une fiole de 3 ml d'une concentration de 288 mg/L de MDMA/ecstasy, soit un dosage plus de dix fois supérieur à la concentration dans une dose standard de MDMA/ecstasy pour un usage récréatif (...) Plusieurs cas graves ayant conduit à des hospitalisations ont été recensés en 2024-2025 dans l'Ouest guyanais. »

Le rapport souligne enfin que « la filière de prise en charge des usagers de substances psychoactives (...) peine à satisfaire l'entièreté de ses mission ». Fin mars, l'Agence régionale de santé a publié sa [stratégie régionale 2024-2027 de lutte contre les addictions](#). Prévenir l'entrée dans les addictions dès le plus jeune âge figure parmi ses priorités, tout comme l'attention portée aux publics vulnérables et aux communes de l'intérieur.

♦ Formation à l'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues



La Fédération addiction propose une formation gratuite à l'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues. Elle se déroule du 15 au 17 septembre, à Matoury. Cette formation est destinée aux professionnels du secteur de l'addictologie ou travaillant dans une structure partenaire et souhaitant être sensibilisés à cette approche.

L'histoire, la posture, le cadre légal et les enjeux de la réduction des risques seront évoqués, tout comme les produits et le matériel de réduction des risques, la réduction des risques en milieu festif et en structures d'hébergement, et enfin la réduction des risques liés à l'alcool.

La formation sera animée par David Gautré, directeur du Caarud Axess à Montpellier et Béziers et par des professionnels de structures portant des dispositifs de réduction des risques en Guyane.

[Inscriptions gratuites](#) limitées à vingt participants et deux personnes par structure. Déjeuner et hébergement à la charge des participants.

♦ Une cartographie des métiers sanitaires et médico-sociaux pour faciliter les mobilités



L'opérateur de compétences du secteur privé sanitaire et médico-social, l'Opcos Santé, a mis en ligne une [cartographie des métiers sanitaires](#), sociaux et médico-sociaux pour aider les professionnels et le grand public à « mieux connaître les emplois et compétences associés aux métiers du secteur et ainsi de mieux accompagner les parcours professionnels ». D'ambulancier à directeur d'établissement, en passant par sage-femme, éducateur spécialisé ou psychologue, cet outil permet de

- Découvrir la diversité des emplois du secteur ;
- Construire son parcours de mobilité ou d'évolution professionnelle.

Pour cela, plusieurs modules ont été développés :

- Des fiches emploi ;
- Le matching CV pour se voir proposer des emplois en fonction de ses compétences ;
- Un outil de comparaison de son métier d'origine et de son emploi cible afin d'identifier les compétences transférables et celles restant à acquérir.

Cet outil se veut également utile aux responsables de ressources humaines et dirigeants d'établissement, en proposant

- Des fiches emploi pour les aider à la rédaction d'emplois repères et d'annonces ;
- Le comparateur de métiers pour étudier les évolutions et reconversions professionnelles possibles parmi leurs salariés.

Offres d'emploi



L'Agence régionale de santé recrute :

- ♦ Son **responsable du pôle santé-environnement** (titulaire ou contractuel, à pourvoir le 1er novembre). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- ♦ Un **conseiller** en transformation de l'offre pour les personnes en situation de handicap (titulaire ou contractuel, à pourvoir le 1er novembre). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- ♦ Un **chargé de mission vaccination** (CDD d'un an, à pourvoir le 1er octobre). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- ♦ Un **chargé de mission** au sein du pôle Établissements de santé (titulaire ou contractuel, à pourvoir le 1er septembre). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- ♦ Un **réfèrent** infrastructure et applicatifs (titulaire ou contractuel, à pourvoir le 1er octobre). [Consulter l'offre et candidater.](#)

Agenda

Aujourd'hui

► **Entr'ados** « La puff, on en parle... » pour les 12-21 ans, de 14 heures à 16 heures, à la Maison des ados, de Cayenne. Sur inscription au 0594 25 00 51

Lundi 18 août

► **Webinaire** sur le bon usage des antibiotiques, focus sur les infections pulmonaires, avec le Dr Simon Pavin (CHU – site de Cayenne), avec la CPTS, à 20 heures. [S'inscrire.](#)

Jeudi 28 août

► **Jeudi M** sur le thème « Toutes concernées mais pas toutes soignées », organisé par la Quinzaine obstétricale et l'Association guyanaise de ménopause et périménopause, à 17h30 à la maison des arts martiaux Lucie-Decosse, à Matoury. Avec les Dr Gelly Akouala, Raoudha Mhiri et

Karen Mencé, gynécologues, le Dr Liliane Thélusmé, nutritionniste, Sophie Berthiot, sage-femme, Valérie Linton, sexologue, et Joëlie Chandey, psychologue. [S'inscrire](#).

Dimanche 7 septembre

► **Marche solidaire** de l'Association syndrome des ovaires polykystiques de Guyane, de 7 heures à 9 heures, au stade Daniel-Sinaï, à Matoury.

Mardi 9 septembre

► **Comité de pilotage** de la Pass de ville et discussion autour de l'appel à manifestation d'intérêt de l'ARS, à 10 heures. [S'inscrire](#).

Du lundi 15 septembre au mercredi 17 septembre

► **Formation** gratuite à l'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues, proposée par la Fédération addiction, à Matoury. [S'inscrire](#).

Jeudi 18 septembre

► **Parlons IVG !** organisé par la CPTS, à 19h30, à la maison des jeunes des Savanes, à Kourou, avec le Dr. Nadia Thomas, Présidente du réseau Périnat. [S'inscrire](#).

Mercredi 24 septembre

► **Assemblée générale** de Guyane promotion santé (GPS), de 8h30 à 12h30. [Bulletin d'adhésion](#) à renvoyer d'ici au 3 septembre.

Jeudi 25 septembre

► **Ciné-débat** autour du film [Sauve qui peut](#), organisé par la plateforme ressources en éducation thérapeutique du patient (ETP) de Guyane promotion santé, à 19h30 au cinéma Eldorado, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour



Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Laurent BIEN

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)